

## SOCIÉTÉ



### Il y a 200 ans, jour pour jour, Mozart...

Le 5 décembre 1791, par une nuit froide et venteuse à Vienne, Wolfgang Amadeus Mozart mourait à l'âge de 35 ans, sans avoir eu le temps d'achever son *Requiem*. Marie Laurier nous raconte ce merveilleux musicien.

Page B-1

# Ottawa force les papetières à respecter l'environnement

Louis-Gilles Francoeur

OTTAWA DONNE, comme le Québec en septembre, jusqu'au début de 1994 aux 145 papetières du pays pour réduire de façon draconienne leurs rejets de dioxines et de furannes dans l'environnement sans pour autant imposer de norme nationale sur les rejets d'organo-chlorés.

Les usines construites depuis 1990 devront appliquer ces normes dès l'an prochain.

Les nouvelles normes, selon le ministre canadien de l'Environnement, M. Jean Charest, devraient littéralement faire disparaître d'ici 1994 les

dioxines et les furannes des effluents des papetières. Les travaux entrepris par les industriels depuis 1988 en raison de campagnes comme celles de Greenpeace ont permis de réduire de 60% les rejets de dioxines et furannes et de moitié celle des organo-chlorés, des molécules présentes dans les procédés de blanchiment de la pâte.

L'industrie canadienne des pâtes et papiers a réagi favorablement hier à l'annonce de ce règlement en soulignant qu'il constitue un « progrès » social et environnemental souhaité autant par le public que par les papetières. Le porte-parole québécois de l'Association canadienne des

producteurs de pâtes et papiers, M. Pierre Lachance, estime que les objectifs de dépollution souhaités par Ottawa seront atteints d'ici 1994 malgré la situation économique difficile.

Il en coûtera 3 milliards \$, selon le ministre Charest et M. Lachance, pour rencontrer les normes fédérales en plus des 2 milliards investis depuis 1988 dans la réforme des procédés de blanchiment. La procédure d'exception, qui permettra de donner jusqu'en 1975 aux entreprises aux prises avec des difficultés particulières, est jugée satisfaisante par les industriels même s'il faudra alors débattre publiquement de l'opportunité d'une telle exception.

Le ton de l'association canadienne tranchait singulièrement avec les propos de l'association des industriels de la forêt du Québec. Ces derniers dénoncent depuis septembre l'irréalisme du règlement québécois qui les visera prochainement et qui est fort semblable à celui d'Ottawa. Les industriels québécois ont demandé à Québec de reporter en 1996 et même jusqu'en 1998 certaines exigences du règlement provincial en raison des difficultés économiques des entreprises d'ici, qui figurent parmi les plus vétustes du parc industriel canadien.

Si les industriels canadiens et les

Voir page A-4 : Papetières

## LE DOYEN DES OTAGES AU LIBAN RETROUVE SA LIBERTÉ



PHOTO AP

Terry Anderson a reçu un accueil triomphal, hier à Damas, où il a retrouvé les siens après six ans et neuf mois de captivité aux mains du Djihad islamique. La neige encombrant la route de montagne reliant Beyrouth à Damas a obligé Anderson et son escorte syrienne à faire un long détour qui leur a pris près de 12 heures. « Cela a été le jour le plus long de ma vie », a-t-il confié.

# Le Djihad relâche Terry Anderson

Ce qui lui a permis de survivre: « Mes compagnons, ma foi, mon entêtement »

d'après Reuter et AFP

DAMAS — Terry Anderson, dernier otage américain du Liban, a reçu un accueil triomphal, hier à Damas, où il a retrouvé les siens après six ans et neuf mois de captivité aux mains du Djihad islamique.

Il est reparti peu après minuit pour l'hôpital américain de Wiesbaden, accompagné de sa fille Salomé, née trois mois après son enlèvement,

et de la mère de celle-ci, Madelaine.

Le journaliste de l'agence Associated Press, « doyen » des otages du Liban avec 2454 jours de détention, est le troisième Américain libéré en autant de jours après Joseph Cicippio, lundi, et Alann Steen le lendemain.

Souriant, Terry Anderson a répondu avec simplicité aux questions d'une presse avide de savoir ce qui lui avait permis de supporter sa longue détention.

« Mes compagnons (...) ma foi, mon entêtement, je pense. Vous savez, on fait ce qu'on a à faire », a-t-il dit.

Le journaliste américain, souriant et apparemment en bonne forme, n'a toutefois donné aucune nouvelle des deux Allemands encore détenus et dont la libération, selon plusieurs indices, semble proche.

« Vous ne pouvez pas imaginer combien je suis content de vous voir,

a déclaré M. Anderson à ses confrères journalistes dans les locaux du ministère syrien des Affaires étrangères, où il a été remis à des diplomates américains.

M. Anderson, 44 ans, a indiqué qu'il avait été libéré à 18 h 20, alors que l'agence officielle iranienne IRNA avait affirmé plus tôt dans la journée qu'il avait été élargi à 10 h 00.

Voir page A-4 : Terry Anderson

# Le PQ cherche à rassurer anglophones, autochtones et fonctionnaires fédéraux

Pierre O'Neill

DANS LA STRATÉGIE qu'il a articulée en vue de la campagne référendaire de 1992, le Parti québécois se propose d'intensifier les efforts pour « sécuriser » surtout les anglophones, mais également les autochtones, les communautés culturelles et les fonctionnaires fédéraux.

« C'est l'incertitude constitutionnelle qui crée l'incertitude économique », rappelle-t-on, en avant-propos du document de stratégie intitulé *La*

souveraineté comme moyen de développement qui sera débattu à la réunion du conseil national des 14 et 15 décembre à Québec.

Dans un premier temps, le plan d'action confirme la détermination des souverainistes de mettre l'emphase sur l'économie. « La situation économique est catastrophique. Le mythe de la bonne gestion du gouvernement Bourassa doit être discrédité définitivement. Il nous faut démontrer clairement que le développement économique du Québec passe

maintenant par la souveraineté. Il faudra constamment faire l'étalage des possibilités emballantes de développement économique qu'engendrera la souveraineté et faire valoir la confiance des Québécois dans leurs capacités ».

Pour faire preuve de son leadership, le PQ informera, « sécurisera », mobilisera et proposera des solutions, s'efforçant de démontrer que le projet souverainiste est porteur du projet de société qui se retrouve dans le programme du parti. Dès le

Voir page A-4 : Le PQ

## Pan Am n'est plus

Pan Am, la pionnière du transport aérien, longtemps porte-drapeau des États-Unis, a annoncé hier la cessation de ses activités après avoir sillonné le monde pendant plus de 64 ans. L'annulation brutale, la veille, d'un accord avec Delta Air Lines, prévoyant le rachat de 45% du reste de ses activités, a porté le coup de grâce à la « grande Dame de l'aviation américaine », déjà épuisée par 10 années de difficultés financières et de lourdes pertes.

Voir page A-5.

# Bombardier achète UTDC

Catherine Leconte

BOMBARDIER est parvenue à une entente de principe avec le gouvernement de l'Ontario pour acheter le seul fabricant ontarien de matériel de transport ferroviaire, UTDC (Urban Transportation Development Corp), dont 15% appartient à la province de l'Ontario et 85% à Lavalin Industries. La vente finale devrait avoir lieu fin janvier.

L'annonce en a été faite assez triomphalement hier à Toronto par le ministre ontarien des Transports, Gilles Pouliot, qui s'est dit convaincu que cette opération assure « un avenir brillant pour cette compagnie » et « permet d'avancer vers la revitalisation économique de notre province ». UTDC génère 2000 emplois indirects à travers l'Ontario.

À la suite de la faillite de Lavalin Industries, le gouvernement ontarien a pris le contrôle d'UTDC en septembre dernier. Il a déjà dépensé depuis 4,8 millions \$ pour en assurer la survie et payer ses 860 employés, et le compteur continue de tourner...

Aux termes de l'entente annoncée hier, le gouvernement ontarien injectera 17 millions \$ supplémentaires dans UTDC, a indiqué M. Pouliot. Bombardier investira immédiate-

ment 25 millions \$ dans la rénovation de l'usine d'UTDC à Thunder Bay, et 10 millions \$, en coparticipation avec le consortium français Alcatel Alsthom, dans le centre de recherche et développement d'UTDC à Kingston, où se trouve le siège social de l'entreprise.

Ce sont les seules informations qu'on voulait bien confirmer hier à la direction de Bombardier à Montréal, où la porte-parole Linda Coates soulignait que « nous entamons des négociations exclusives, mais l'entente n'est pas finale ».

Un adjoint au chef de cabinet du ministre Pouliot, Chandran Mylvaganam, a cependant déclaré en entrevue que les deux parties étaient d'accord sur toutes les conditions de la reprise d'UTDC par Bombardier et qu'il ne reste plus qu'à déterminer la mécanique de la transaction, c'est-à-dire le processus légal de transfert des actifs d'UTDC à Bombardier.

Début octobre, le gouvernement ontarien a obtenu une option d'achat, au montant symbolique de 1 \$, des 85% d'UTDC qui appartient toujours à Lavalin Industries, option valable jusqu'au 6 janvier et qu'il n'a pas encore exercée.

Voir page A-4 : Bombardier

# Le NPD se repent

Audrey McLaughlin veut tourner la page sur l'attaque de son parti contre une subvention au Québec

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

LE CHEF du NPD ne veut pas dire si son parti a fait fausse route en prenant le Québec comme cible aux Communes la semaine dernière, mais toujours est-il que le NPD veut maintenant tourner la page sur son attaque incendiaire contre l'octroi d'une subvention de développement industriel à la province.

Jeudi dernier, dans la foulée de l'annonce d'une entente prévoyant le versement de 160 millions \$ au Québec au cours des cinq prochaines années, le NPD avait tempêté aux Communes, insinuant qu'Ottawa avait la dépense facile quand il s'agit du Québec alors qu'il refuse de délier les cordons de sa bourse pour les enfants pauvres du Canada, les agriculteurs et une série d'autres régions qui éprouvent des difficultés éco-

Voir page A-4 : NPD



Audrey McLaughlin

PRIX ANGÉLINA BERTHIAUME-DU TREMBLAY DU CONCOURS LITTÉRAIRE LA PLUME D'ARGENT 1991



Nicole de la Chevrotière

## CHAMBRE D'INVITÉ

Nouvelles

Quinze nouvelles et autant de microcosmes, menées avec la même émotion, la même liberté, la même fraîcheur, sortie tout droit de cette Plume d'Argent 1991.

186 pages — 16,95 \$

Quinze

# Le Parti civique s'en prend au «manque de rigueur» de Doré

Jean Chartier

LES DÉPENSES de l'administration Doré pour 1992 sont en hausse de 50,8 % par rapport au dernier budget du Parti civique en 1986, tandis que l'inflation n'a totalisé que 33 % durant ces six années.

C'est ce qu'a fait ressortir hier la critique financière du Parti civique, M. Sammy Forcillo.

Celui-ci a rappelé que le dernier budget de dépenses du PC en 1986 atteignait 1 milliard 345 millions \$, tandis que le budget de l'administration RCM pour 1992 est établi à 2 milliards 29 millions \$. Le budget de 1992 dépasse donc de 684 millions celui de 1986.

M. Forcillo utilise le chiffre de 2 milliards 029, plutôt que celui de 1 milliard 874, étant donné que le budget de 1986 incluait les fonds d'entreprises municipales, à savoir le fonds des conduits souterrains, le fonds des équipements scientifiques, le fonds du stationnement et le fonds de la gestion de la sécurité du revenu. Dans le nouveau budget, l'administration municipale ne comptabilise pas le fonds général avec fonds d'entreprises municipales, sauf en annexe à son cahier. C'est à partir de celui-ci qu'on peut faire la comparaison.

«L'administration Doré est dépensière. Elle n'a pas le souci de la rigueur administrative», déclare le comptable agréé qui fut membre de

la commission Évaluation et finance, ainsi que membre de l'exécutif sous le PC. M. Forcillo estime que les dépenses dépassent de 17,8 % l'inflation. Pour lui, il y a donc 240 millions \$ de taxes en trop.

Ce n'est pas tout. L'évaluation municipale montréalaise se situait à 21 milliards \$ en 1986. Elle atteint les 50,6 milliards \$ en 1992. C'est une hausse de l'assiette fiscale de 139,2 %. En 1986, le taux de taxation était très haut, bien sûr. Il était même fixé à 2,62 \$ à Montréal pour ce dernier budget du PC, tandis qu'en 1992, il sera ramené à 1,72 \$. Ceci représente une diminution de 90 cents du taux de taxation, ou de 34,4 %. Le taux de 1992 devrait être sous les 1,31 \$ pour ce qui équivale à 100 % des 139 % de hausse à l'évaluation municipale. M. Forcillo affirme : «L'évaluation est disproportionnée. Et l'administration n'a pas bonifié la croissance de l'assiette fiscale».

Si on prend strictement l'année 1992, l'évaluation foncière augmente de 28,5 % ainsi qu'il a été annoncé vendredi, tandis que le taux de taxation ne diminue que de 17,7 %. Il y a donc une hausse de 11 % de la charge foncière, ce qui est largement supérieur au taux d'inflation de 4,7 %.

Au niveau des comptes de taxes pour les propriétés résidentielles, M. Forcillo relève 86 605 augmentations supérieures à l'inflation, soit 55 % des comptes de taxes, et 70 810 progressions moindre que 4,7 %, c'est-

à-dire que 45 % des comptes seulement progresseront moins vite que l'inflation en 1992.

Pour les commerces, le bilan est pire. Le compte de taxe moyen d'un commerce atteignait 6866 \$ en 1987, dernière année imposable lorsque le Parti civique a laissé le pouvoir. Le compte moyen d'un commerce sera de 11 858 \$ en 1992. Il y a répercussion grave au niveau de l'emploi. M. Forcillo estime à 42 340 le nombre de commerces payant des taxes en 1987, et à 38 781 le nombre de locaux occupés en 1992. En comptant une moyenne de 15 employés par commerce, la critique du PC estime qu'il y a eu 56 375 pertes d'emploi dans les commerces, dont plus des deux tiers en 1991 seulement. M. Forcillo s'attend à voir quelque 2000 autres commerces fermer en 1992, ce qui représentera 30 000 pertes d'emploi supplémentaires. Ce sont les très hauts niveaux de taxes qui donnent ce coup de mort, estime-t-il.

Finalement, les comptes de taxes pour les commerces locatifs, à savoir les taxes d'eau et les taxes locatives, vont aussi être haussés au-delà de l'inflation pour 29 172 commerces, soit 75 % des commerces. Les industries et les terrains vacants écopent dans de très larges proportions. Cet ex-conseiller du Parti civique, de 1978 à 1986, juge finalement que 27 districts municipaux seront frappés de hausses de taxes nettement supérieures à l'inflation.



PHOTO JACQUES GRENIER

## Denys Bouliane reçoit le prix Serge-Garant

Le premier prix de composition musicale créé par la Fondation Émile-Nelligan a été attribué hier au compositeur québécois Denys Bouliane, sous le vocable de Prix Serge-Garant, en mémoire de ce musicien décédé en 1986. Cette distinction assortie d'une bourse de 25 000 \$ sera accordée à tous les trois ans, en alternance avec un prix de littérature déjà mérité par Réjean Ducharme en 1990 et d'un autre dans le domaine des arts visuels prévu pour 1992. On reconnaît de gauche à droite : le poète Gaston Miron, le lauréat Denys Bouliane que LE DEVOIR présentera plus longuement dans son édition de samedi, l'écrivain Pierre Vadeboncoeur et Georges Nicholson, ce dernier président du jury.

## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Terry Anderson

Des conditions routières difficiles, attribuables à une tempête de neige, auraient, semble-t-il, retardé la voiture qui le transportait à Damas.

Il a raconté que ses ravisseurs lui avaient appris mardi qu'il allait retrouver la liberté le lendemain, après 2454 jours de détention. «Ils m'ont apporté de nouveaux habits et de nouvelles chaussures, qui me font encore mal aux pieds, et m'ont annoncé que je rentrais à la maison demain», a-t-il dit.

Il a enregistré alors une cassette vidéo, distribuée hier à Damas, dans laquelle il lit un communiqué du groupe clandestin qui le détenait, le Jihad islamique. La formation intégriste y explique qu'elle a voulu «clôre le dossier des otages avant l'approche des fêtes de Noël après qu'Israël eut posé des entraves à la solution globale de cette affaire».

La libération de l'ex-directeur pour le Moyen-Orient de l'Agence américaine Associated Press porte à neuf le nombre d'otages occidentaux libérés en quatre mois par les ravisseurs pro-iraniens au Liban depuis qu'en août dernier ils firent appel à l'ONU pour organiser un règlement global de l'affaire.

M. Anderson a remercié la Syrie, l'Iran et le Liban «pour leur coopération et contribution à la libération d'autant d'otages récemment» ainsi que l'émissaire spécial de l'ONU pour le dossier des otages, Giandomenico Picco.

Présent à cette conférence de presse, M. Picco a pris la parole pour la première fois en public pour remercier les gouvernements syrien et iranien de leur participation à ce dénouement.

Dans un communiqué publié à Washington, le président américain George Bush a exprimé sa joie mais a souligné que l'«épreuve» n'était pas finie et a appelé à la libération des deux otages allemands et de tous ceux «détenus hors du système légal» au Proche-Orient.

M. Bush a remercié l'Iran et la Syrie, ainsi que le Liban et l'ONU, pour leur rôle dans la libération des otages. Il a également demandé le retour des restes de deux otages américains tués en captivité, William Buckley et le colonel William Higgins.

M. Anderson avait été enlevé le 16 mars 1985 à Beyrouth par trois hommes armés, alors qu'il revenait d'une partie de tennis. Il était rapidement devenu l'otage «vedette» du Jihad islamique. Ses ravisseurs l'ont à plusieurs reprises présenté dans des vidéos, tantôt les traits tirés pour faire pression sur l'administra-

tion américaine en menaçant de le tuer, tantôt en forme pour transmettre des messages «humanitaires» à sa famille.

Le journaliste américain a indiqué qu'il avait passé ses après-midi de détention à jouer aux cartes.

Il a regretté de n'avoir aucune information à transmettre sur le sort des deux Allemands, Heinrich Struebig, 50 ans, et Thomas Kempner, 30 ans, enlevés il y a deux ans et demi au Liban-Sud où ils travaillaient pour une organisation humanitaire. «J'aurais aimé avoir des nouvelles d'eux, mais je n'en ai pas», a-t-il dit.

L'Allemagne a multiplié hier ses efforts pour le libérer. Le chancelier Helmut Kohl s'est personnellement saisi du dossier en convoquant une réunion de crise à laquelle assistaient le ministre des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher et le ministre de la Justice Klaus Kinkel. Le gouvernement allemand espère que la libération de MM. Struebig et Kempner «interviendra bientôt», a déclaré son porte-parole, Dieter Vogel.

À New York, le secrétaire général de l'ONU Javier Pérez de Cuellar a précisé qu'il «travaillait» à leur libération. «Cette affaire est un peu différente parce que l'Allemagne détient deux Libanais accusés d'actes de terrorisme pour lesquels ils ont été jugés», a-t-il souligné.

«J'espère pouvoir trouver une solution, peut-être dans une ou deux semaines, pas plus», a déclaré M. Pérez de Cuellar.

### ◆ Papetières

porte-parole fédéraux minimisent hier les différences entre la nouvelle réglementation fédérale et celle annoncée au début de septembre par Québec, les écologistes comme ceux de Greenpeace y voyaient plutôt des «écarts importants», voire inacceptables.

Pour Diane Goulet, de Greenpeace, «Ottawa aurait eu intérêt à s'inspirer du projet de normes québécoises surtout en ce qui a trait au contrôle des organo-chlorés». Et elle dénonçait le fait que Québec et Ottawa aient décidé de mesurer les dioxines et les furannes à la sortie des usines, ce qui diluera les concentrations de contaminants et empêchera leur détection avec les instruments.

Mes études américaines, explique Mme Goulet, ont démontré que des effluents semblaient parfaits même si on constatait la formations de dioxines et furannes dans les procédés de blanchiment. À Ottawa, le responsable du développement technologique de l'Environnement Canada, M. Glenn Allard, faisait état d'études en cours sur la question en vue d'éventuels amendement au règlement, au besoin.

Le règlement fédéral crée un «standard national», applicable dans toutes les provinces qui n'auront pas elles-mêmes adopté une réglementation équivalente ou supé-

rieure. Le projet fédéral prévoit la possibilité pour les provinces «d'harmoniser» leurs règlements avec ceux d'Ottawa, ce que M. Allard jugeait possible «d'ici deux mois» si les pourparlers en cours avec Québec aboutissent.

Les industriels canadiens insistent hier pour qu'Ottawa mette en place, comme Québec, un «guichet unique» pour les papetières. La nouvelle réglementation québécoise simplifiera les choses car elle réunit sous une même autorité les normes de rejets aquatiques, atmosphériques et la gestion des déchets propres à cette industrie. Les industriels veulent appliquer chez eux un seul règlement, ne voir qu'un groupe d'inspecteurs et n'avoir à faire qu'une série de tests. Aux gouvernements de s'entendre, disent-ils.

Ottawa devient donc, après le Québec, le premier gouvernement occidental à interdire les rejets de dioxines et de furannes par un règlement bardé de fortes sanctions pénales.

Un glissement s'est toutefois produit entre les discours fédéral d'il y a deux ans et la norme promulguée hier.

En effet, Ottawa avait toujours parlé de «rejets zéro» de dioxines et de furannes, ce qui interdisait en pratique tout rejet au-dessus du «seuil de détection» technique. Dans le règlement promulgué hier, on parlait maintenant non plus de «seuil de détection» mais de «quantité mesurable». Pour Greenpeace, il s'agit d'un recul susceptible d'expliquer la satisfaction des industriels.

Le «seuil de détection» des dioxines et des furannes se situe actuellement autour de 10 parties par quadrillion, soit l'équivalent d'un millième de goutte d'eau dans une piscine olympique. La nouvelle norme, soit la «quantité mesurable», situe les rejets permis dans les effluents industriels entre 15 et 20 parties par quadrillion (ppq). La norme proposée par Québec fixe, quant à elle, les rejets exactement à 15 ppq.

M. Allard reconnaissait hier que c'était «théoriquement un léger recul. Mais, ajoutait-il, la norme sera impossible à contester devant les tribunaux car en bas de 15 ppq, on peut prétendre à juste titre que les dioxines et les furannes découvertes grâce à un test se sont formées... durant le test».

Ottawa n'impose, par contre, aucune norme sur les substances organo-chlorées totales, comme le fait le Québec. Ce dernier veut imposer une norme de 1,5 kg de matières chlorées par tonne de pâte produite avec des bois durs et de 2,5 kg par tonne faite à partir de résineux, soit l'essentiel de la production. À Ottawa, on a calculé que l'obligation de ramener les dioxines et les furannes à la limite du «mesurable» aura pour effet indirect de ramener les rejets d'organo-chlorés globaux entre 1,7 et 1,9 kg par tonne, ce qui est en réalité plus sévère que la norme pro-

posée par Québec.

Les nouvelles normes fédérales sur les matières en suspension et sur la demande chimique en oxygène sont très semblables, convenait-on hier dans les deux capitales.

Ottawa comme Québec font une exception pour les usines produisant des pâtes à bisulfite, à qui on permet des rejets supérieurs à ceux des autres entreprises. Cette exception touche deux usines au Canada, soit Tembec, au Témiscamingue, et la Western Pulp & Paper, en Colombie-Britannique.

Un autre règlement fédéral obligera les papetières canadiennes à cesser immédiatement l'utilisation de produits anti-mousse dans les systèmes de blanchiment ainsi que l'introduction de copeaux de bois traités ou contaminés dans les pâtes, deux sources majeures de formation de dioxines et de furannes.

### ◆ NPД

nomiques. À l'issue d'une rencontre houleuse du caucus du parti, hier, plusieurs députés néo-démocrates concédaient que la tournure qu'il a donnée au débat était maladroite. Certains ont utilisé le terme «regrettable». D'autres promettaient que cela ne se produirait plus.

Mais pas Audrey McLaughlin, le chef du parti, qui s'est bornée à expliquer qu'il s'agit d'une affaire classée. «Ce n'est pas le but du caucus de blâmer quelqu'un. Nous avons discuté la situation et pour nous, la question est réglée», a répondu sans plus le leader du NPД aux multiples questions des journalistes.

Cela n'a pas empêché certains de ses collègues d'aller plus loin. «Le caucus a reconnu que la "ligne de question" de la semaine dernière était mal fondée. On s'est engagé à ne pas recommencer, révèle le député de la Colombie-Britannique Svend Robinson. Mais nous sommes des êtres humains, de temps en temps nous faisons des erreurs.»

Même son de cloche chez son collègue ontarien Stephen Langdon. «Ça ne donne pas une impression correcte de notre perspective sur la province de Québec», déplore-t-il. Selon lui, le parti devra maintenant redoubler d'efforts pour redorer son blason au Québec.

«Un incident infortuné, a convenu le leader parlementaire Nelson Riis qui avait mené la charge contre la subvention au Québec jeudi dernier. J'aimerais mieux que cela ne se soit pas produit. Le message qui a été compris était exactement à l'opposé de ce que nous voulions transmettre.»

Derrière des portes closes, hier matin, le seul député néo-démocrate du Québec Phil Edmondson a servi un savon à ses collègues. Ayant déjà qualifié de «malicieux» les sous-entendus de favoritisme à l'égard du Québec proférés par certains d'entre

eux jeudi dernier, le député de Chambly est revenu à la charge à la rencontre hebdomadaire du caucus.

Après coup, Phil Edmondson affirmait être satisfait, même s'il dit être encore ébranlé par le spectacle qu'ont donné ses collègues aux Communes. «Essayer de dire que c'était une petite bourde, ça n'arrange rien», lance-t-il à ce sujet.

Mais le député de Chambly affirme qu'autour de la table du caucus, la majorité était finalement de son point de vue, y compris Audrey McLaughlin.

Depuis jeudi dernier, le NPД a subi les critiques aussi bien des conservateurs et des libéraux que de l'opinion éditoriale d'une bonne partie des quotidiens du pays qui l'ont tous accusé d'attaquer injustement le Québec.

Exception faite de Nelson Riis, aucun des députés qui ont participé à la charge à fond de train du NPД aux Communes n'a jusqu'à présent nuancé sa position.

### ◆ Bombardier

M. Mylvaganam a précisé que Bombardier serait ultimement propriétaire à 100 % d'UTDC, l'Ontario ne conservant aucune participation au capital.

Pour Bombardier, cette acquisition est «extrêmement positive», affirme l'analyste Jon Reider, de Richardson Greenshields : UTDC est l'unique fournisseur des wagons de métro et de trains de banlieue de Toronto, qui est le troisième plus gros marché nord-américain pour le matériel de transport en commun, après New York et Chicago. Marché auquel Bombardier gagne ainsi un accès privilégié.

En outre, UTDC étant le seul fabricant ontarien de matériel ferroviaire, son acquisition est «stratégique», estime M. Reider, dans la perspective du projet de train à grande vitesse Québec-Windsor, que Bombardier veut réaliser avec le français GEC-Alsthom. Bombardier détient les droits nord-américains du TGV français, mais le consortium suédo-helvétique ABB a un projet concurrent. Et il est plus probable que si le projet se réalise, le gouvernement ontarien exigera, au moment du choix du promoteur, des retombées économiques locales.

L'autre candidat au rachat d'UTDC, l'Américain AEG Westinghouse, est lui aussi impliqué dans des projets de trains à grande vitesse, mais pas dans celui de la liaison Québec-Windsor, a indiqué en entrevue un porte-parole au siège social d'AEG à Pittsburgh.

Au cabinet du ministre Pouliot, on affirme que le dossier UTDC a été traité de façon totalement indépendante du dossier TGV, et aussi du dossier de l'avionneur ontarien de Havilland, autre entreprise en difficultés dont le gouvernement provincial négocie actuellement la vente à nul autre que... Bombardier.

Le ministre Pouliot a expliqué hier que la préférence a été donnée à Bombardier dans le dossier UTDC «parce que son offre comprenait les meilleurs termes financiers et des avantages pour une éventuelle croissance».

Au cabinet du ministre Pouliot, M. Mylvaganam a indiqué que Bombar-

dier promettait d'investir, outre les 35 millions \$ précités, une somme de 15 millions \$ dans l'usine de Thunder Bay pour l'équiper de la technologie de l'acier inoxydable. UTDC n'a jusqu'ici utilisé que l'aluminium.

Selon lui, ce transfert de technologie se fera «dès qu'UTDC aura emporté un contrat de bonne taille». Ce qui ne devrait d'après lui pas tarder, puisqu'UTDC était l'été dernier sur le point d'obtenir des contrats de 1,3 milliard \$, quand la faillite de Lavalin (à qui UTDC avait prêté 25 millions \$) a mis ces contrats en suspens dans l'attente d'un repreneur.

Parmi ces contrats figurent notamment un train aérien en Colombie-Britannique, un contrat de métro avec la Toronto Transit Corporation (TTC) et un contrat avec Go Transit, le réseau de trains de banlieue de Toronto. Également en vue : un contrat de 600 millions \$ en Turquie et un autre à Bangkok, en Thaïlande.

Mais le repreneur n'était pas facile à trouver, UTDC ayant «une valeur nette négative», explique M. Mylvaganam. Sa dette s'élève à 66 millions \$, dont 29 millions \$ dus à la Banque Nationale et au Trust général, tandis que ses actifs sont évalués à 49 millions \$.

Les 17 millions \$ investis par le gouvernement provincial représentent la différence entre dettes et actifs. Sur cette somme, 13,5 millions \$ seront intégralement versés à la signature de la vente, en janvier, pour désintéresser les créanciers d'UTDC «de façon à livrer à Bombardier une entreprise claire», a précisé M. Mylvaganam. Le versement des 3,5 millions \$ sera étalé sur une période de cinq ans.

Ses récentes difficultés avaient récemment contraint UTDC à mettre à pied 405 travailleurs qui jouissent d'un droit de rappel. Selon M. Mylvaganam, Bombardier respectera ce droit de rappel et la convention collective de l'entreprise, et s'il n'a pas pris d'engagement ferme et chiffré sur le maintien des emplois, il a «donné des assurances sur la poursuite des activités et l'apport de nouveaux contrats».

### ◆ Le PQ

début de 1992, le PQ poussera plus loin sa réflexion sur trois volets de ce projet de société : les arts, la culture et les communications. Il se penchera ensuite sur la situation de l'éducation et la problématique environnementale.

Tout en rappelant que la loi 150 prévoit la tenue d'un référendum sur la souveraineté d'ici octobre 1992, les stratèges péquistes reconnaissent qu'il est plus réaliste de croire que Robert Bourassa optera plutôt pour un référendum sur les offres fédérales ou encore qu'il déclencherà des élections générales hâtives. Voilà pourquoi ils suggèrent au parti d'élaborer, dès janvier, deux plans de travail détaillés : l'un pour mettre sur pied une structure référendaire et l'autre pour la mise en place d'une structure électorale.

Pour sortir victorieux de l'un ou l'autre des deux scénarios, le Parti québécois s'est fixé une série d'objectifs et moyens d'action : démythifier la bonne gestion économique du gouvernement Bourassa; démontrer que le fédéralisme empêche le développement économique du Québec; rappeler les coûts du fédéralisme; élaborer un programme économique de transition du Québec vers un État souverain; sécuriser la population sur le comment de... souveraineté; discréditer les offres fédérales; questionner la cohérence des Jeunes libéraux et de l'aile nationaliste du PLQ face à la souveraineté; remporter l'élection partielle dans le comté d'Anjou; réussir la campagne de financement devant recueillir 2,7 millions \$; annoncer des candidatures prestigieuses en vue d'élections générales hâtives; démontrer que le PQ est un parti en ascension, un parti gagnant; présenter le PQ comme ayant le meilleur chef, la meilleure équipe et le meilleur programme.

## CARTES D'AFFAIRES



Fondée en 1892

55 St-Jacques  
Montréal, Québec  
Canada, H2Y 3K2  
Télex: 05 268856  
Fax: (514) 845 7874  
Tel: (514) 987 6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

**SWABEY**  
**OGILVY RENAULT**  
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

Une Société dont SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER et le cabinet juridique OGILVY RENAULT sont les associés

1001, boul. de Maisonneuve ouest  
Montréal, Canada H3A 3C8  
(514) 845-7126, Télex: 05-24355  
Facsimilé (514) 288-8389

MONTREAL OTTAWA

## Rémillard rassure l'Outaouais

HULL. — A quelques pas du Parlement fédéral, le ministre québécois des Affaires constitutionnelles est venu dire hier à un auditoire de l'Outaouais que cette région ne ferait pas les frais du statut politique du Québec.

Selon le ministre Gil Rémillard, il est présomptueux de soutenir, comme le font les souverainistes, que la fonction publique québécoise intégrerait automatiquement les fonctionnaires québécois fédéraux. «Méfions-nous de ceux, a-t-il dit, qui prétendent qu'automatiquement les fonctionnaires fédéraux pourraient être intégrés dans la fonction publique québécoise. Il est trop tôt pour l'affirmer puisque les études faites ne sont que préliminaires.»

Dans l'Outaouais, la perspective de la souveraineté inquiète et un comité régional (Beaudry) a été mis sur place pour tenter de diversifier une économie largement dépendante de la fonction publique fédérale. «Le gouvernement veut s'assurer que la région de l'Outaouais ne fera pas les frais du statut politique du Québec», a dit le ministre.

Devant la chambre de commerce régionale, M. Rémillard a ajouté que ces propositions comportaient «des principes extrêmement valables et des objectifs des plus valables». Reste à Ottawa de «retravailler» son cahier pour le rendre acceptable au Québec.

«Notre option demeure toujours un fédéralisme renouvelé, mais pas à n'importe quel prix. Notre objectif reste de garder le Québec dans la fédération canadienne dans la mesure où on trouve des offres acceptables», a déclaré le ministre dans une allocution au Palais des congrès de Hull.

En dépit de la conjoncture économique difficile, M. Rémillard était loin d'être enclin à reprendre l'idée lancée, la semaine dernière, par le premier ministre de la Saskatchewan Roy Romanow, qui estimait «personnellement» qu'on devrait imposer un moratoire de deux ans au débat constitutionnel, histoire de consacrer toutes ses énergies à l'économie.

**RÉSULTATS**  
Loto-Québec

Tirage du: 91-12-03

**JEU DES CARTES**

POSITIONS: 3 2 2 V 4

JEU 1

**ROULETTE**

POSITIONS: 14 7 14 9 4

JEU 2

**GRANDE ROUE**

POSITIONS: 28 06 37

JEU 3

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## PHOTOCOPIES URGENTES?

En noir? En couleurs? De qualité? À bas prix? Vite faites?

Toutes grandeurs? Alors, adressez-vous à:

**SCRIBEC 385-9400, 45, RUE JARRY EST**  
8h30 à 20h, Samedi 10h30 à 16h